

de février, que les bombes découvertes à Calcutta et destinées à l'explosion du comptoir anglais, contre lord Kitchener, gouverneur des Indes-Unies. Ce journal affirme de plus que de grandes quantités de fusils, de munitions et de canons de campagne furent achetées par des patriotes hindous à New-York, Philadelphie et San-Francisco et introduites aux Indes, « via » l'Italie et Perse. Les fusils ont été embarqués comme machines à coudre et les munitions comme lait condensé. On ne sait, sous quel titre, les bombes et canons ont voyagé. Néanmoins, le gouvernement, ni la police secrète n'ont eu vent de ces embarquements.

Parmi les personnes arrêtées à Calcutta à l'occasion de la découverte des bombes se trouve un Hindou, M. A. Ghose, qui a laissé les meilleurs souvenirs en Angleterre où il a été élevé. Il avait remporté de grands succès dans les écoles et notamment à Cambridge. Une mauvaise note pour l'équation l'avait fait échouer aux examens pour la carrière de fonctionnaire dans l'Inde. Néanmoins, il avait trouvé des fonctions bien rémunérées; il n'hésita pas à les abandonner pour faire de la propagande politique. La presse indienne de l'Inde protesta contre son arrestation et contre le refus de le mettre en liberté sous caution.

Les journaux hindous disent que le développement des idées anarchistes est dû à ce que le gouvernement anglais refuse de confier à l'Inde son autonomie et de revenir sur la mesure par laquelle le Bengale a été fractionné en régions administratives. Ils invitent le gouvernement de l'Inde à ne pas s'émouvoir. Plusieurs siècles d'asservissement et de répression systématique ont enlevé aux hindous toute sorte de caractère et tout velléité combative.

Il est donc inutile de recourir à des mesures de violence dictées par la peur. La presse, anglo-indienne, au contraire, dépendant d'un milieu tel que la trop grande liberté de la presse et de la parole, elle somme le gouvernement d'appliquer les lois avec énergie.

Un des hindous arrêtés est né à Chhat-djonnor, où son père, M. Banerjee, est fonctionnaire. Il a déclaré qu'il était propagandiste révolutionnaire et qu'à ce titre il avait provoqué l'Inde avec des camarades pour préparer le soulèvement contre le gouvernement des Anglais.

Les arrestations ont empêché des tentatives imminentes. De nombreux barbouilles importants approuvent le mouvement révolutionnaire préparé par la société secrète.

LES ANGHANS RESSASÉS

LA FRONTIÈRE Londres, 6 mai. — Le général Staff avait écrit la veille de partir pour rentrer en Afghanistan, qu'il ne permit pas à la fin des troubles dans la région de Kébat.

Une batterie d'artillerie arriva demain à Peshawar.

Dans le combat qui eut lieu lundi dernier, l'ennemi était composé des tribus dominantes à Bergue, et de tribus de la région de Kébat. Les troupes anglaises réussirent à empêcher du passage malgré le feu violent de l'ennemi.

Dans les deux grands combats de Shab-Kadar et de Land-Notal, l'ennemi a eu trois cents tués et blessés. Les pertes du côté anglais sont légères. Les pertes du côté anglais sont légères.

Tout est tranquille maintenant.

UN BANQUIER coupé en morceaux

L'assassinat de M. Barré — On sait que ce banquier est toujours mystérieux.

Grasse, 6 mai. — Nous avons indiqué hier, comment le juge d'instruction avait établi la véritable identité du banquier Raimbault qui s'appelait en réalité Barré et qui n'avait pris un faux nom que pour dérouter les recherches. Voici sur le sujet quelques renseignements détaillés qui ont été fournis au parquet par la fille du banquier.

Pat Barré, qui avait épousé en premières noces Mlle Sophie Courtin, perdit sa femme et se remarqua avec une demoiselle Alice Yriand, le divorce fut prononcé. Il se maria ensuite avec une demoiselle de son épouse qui ne put que mourir.

Tout le monde sait que M. Barré avait possédé dans une fortune rondelette et qu'il avait été un grand joueur. Il était riche et avait été un grand joueur.

Il se trouva sans fortune et fut obligé de se rendre à la Banque de Nice, où il proposa d'être son secrétaire. Il dit alors à la Banque de Nice, où il proposa d'être son secrétaire.

Pat Barré était intimement lié avec la famille Barré. Il allait souvent lui rendre visite dans sa villa de Moulon, et l'on avait vu de temps en temps des expéditions terminées avec Mme Barré. Elle serait,

fruitéon du 7 avril — N. 15

LE SATYRE DE WAGNONVILLE

Elle avait pour amant de cœur un petit couple de café-concert, actuellement en tournée et elle vivait avec eux.

Elle était riche, de son lit, accompagnée vers un petit endroit, et c'est presque aussitôt que ses cris avaient été entendus dans la maison; mais personne ne ayant remarqué avant cette heure-là, ni dans l'après-midi sur le balcon, qui ne fut que le signal de son départ.

Elle avait réintéré chez elle. Elle avait réintéré chez elle.

Mme Barré passait pour posséder plus de ressources que la plupart de ses pareilles; elle se voyait à l'avoir plusieurs protecteurs; elle était, en outre, qu'elle ne dansait que de renvoyer à la vie quelle menait, et lorsqu'on se donnait de lui voir, dans de semblables occasions, continuer son existence décolorée.

— Que voulez-vous de moi, dit-elle, je suis une pauvre femme, moi, et c'est dans le sang! Jamais je ne pourrais devenir pot-au-feu!

Pendant longtemps elle avait porté un jeune médecin avec lequel elle avait fait un voyage, qui n'était qu'un coup de fortune sur lequel il comptait pour l'ennemi avec lequel il épousa.

Puis, un jour, après un séjour du médecin à l'hôtel, elle avait cessé de parler de lui. L'ennemi lui demandait des nouvelles de son futur, non sans se rembrunir sur

elle-faut en croire ainsi certains, précis, quelques chose comme la belle-mère, en parlant de cette jeune femme. La fille du banquier a un ami, M. Michel, ami très dévoué et très discret. M. Michel serait le fils de Mme Vve Raimbault. Il l'accompagna Mme Barré dans son troisième voyage à Grasse. On dit encore que M. Michel, fils de M. Michel, aurait été l'étoile de plusieurs troupes de théâtre et aurait chanté sous le nom de Mme Béral.

LA BONNE ENIGMATIQUE

Après avoir passé une nuit très calme, la femme Laffont s'est levée hier de très bonne humeur. Pendant la promenade, elle a longuement causé avec ses co-détenues auxquelles elle a longuement, très longuement fait le récit de la scène tragique qui s'est déroulée samedi soir dans l'appartement de la place de la Four.

La criminelle a soutenu contre toute vraisemblance que son patron, le malheureux Raimbault, s'était suicidé et qu'elle avait été à un moment, d'instinct, inexplicable, en voulant faire disparaître son cadavre. M. Pellon, juge d'instruction, a passé la journée dans son cabinet à dépouiller les papiers saisis au domicile de Raimbault. Il n'a pas jugé utile d'interroger de nouveau la mégère qui, d'ailleurs, n'a pas eu l'air de vouloir faire de nouvelles déclarations. Ce n'est qu'après avoir entendu plusieurs témoins que M. Pellon a mis en présence du magistrat pour la deuxième fois.

Il est plus que probable que la femme Laffont se cantonnera dans le système de défense qu'elle a choisi après l'aveu, sans doute, fort étonné, de Raimbault.

La femme Laffont était à Grasse depuis un an environ. Elle avait été successivement au service de M. Rondel et d'un hivernant M. Chapuis.

Quand Raimbault arriva à Grasse, il y a trois mois, il s'était d'abord un certain temps logé seul, prenant ses repas au restaurant. Il fréquentait assidûment le café de la Poste où il était connu comme un boute-en-train, ne dédaignant pas, malgré son âge, la compagnie du beau sexe.

La semaine dernière, Raimbault rompit d'un coup définitif avec ses habitudes. On ne le revit plus au café. On s'inquiéta de cette subite retraite et l'on apprit que la femme Laffont s'était présentée à son service. Naturellement, on jura. Les mauvaises langues ne manquèrent pas d'affirmer que les relations de Raimbault avec sa nouvelle domestique étaient des plus affectueuses.

Dédaignant ces aigreurs, l'agent de la Banque de Nice se caiffait chez lui, et il ne sortait plus que très rarement, passant une partie de ses journées dans son bureau et l'autre dans sa chambre.

Il convient de dire que Marie Gilles a, au cours de son premier interrogatoire, protesté énergiquement contre le bruit qui la représentait comme ayant été la maîtresse de son patron. On ne saurait d'ailleurs jamais ce qui s'est passé entre la victime et son bourreau.

La femme Laffont prétend, nos lecteurs le savent, que son patron avait manifesté, à plusieurs reprises, l'intention de se suicider et elle ne manqua pas au cours de son premier interrogatoire, de dire que Raimbault avait écrit ses dernières volontés en prévision d'un acte de désespoir prochain.

LA FRONTIÈRE Londres, 6 mai. — Le général Staff avait écrit la veille de partir pour rentrer en Afghanistan, qu'il ne permit pas à la fin des troubles dans la région de Kébat.

Une batterie d'artillerie arriva demain à Peshawar.

Dans le combat qui eut lieu lundi dernier, l'ennemi était composé des tribus dominantes à Bergue, et de tribus de la région de Kébat. Les troupes anglaises réussirent à empêcher du passage malgré le feu violent de l'ennemi.

Dans les deux grands combats de Shab-Kadar et de Land-Notal, l'ennemi a eu trois cents tués et blessés. Les pertes du côté anglais sont légères. Les pertes du côté anglais sont légères.

Tout est tranquille maintenant.

UN PÈRE SATYRE Vieille une moi

Berlin, 6 mai. — Un crime odieux a été commis à Karwin près Teschen (Autriche). Un jeune homme de 19 ans, qui se nomme Jacob, a été tué par son père, un homme de 55 ans, qui se nomme Meinhart.

Jacob, un ouvrier peintre qui se trouvait chez Lucien François et se précipita au secours de Meinhart, et surtout donné des détails très précis.

Comme Mme François, il a entendu le bruit d'une chute dans le tambour. La patronne de l'estaminet est allée voir la porte et a vu un homme qui se précipita au secours de Meinhart, et surtout donné des détails très précis.

Alors les agresseurs l'ont attrapé sur le seuil même de la porte, l'ont attiré sur le trottoir et l'ont assassiné. Avant que personne n'ait pu arriver pour lui porter secours, il gisait sur le pavé.

Les trois témoins de cette scène firent immédiatement au commissariat et furent interrogés sur les circonstances de la mort.

Le malheureux, dont l'identité n'est pas encore établie, semble âgé de dix-sept ans. Les vêtements trouvés auprès d'elle indiquent une certaine recherche.

— Vous le savez pas son vrai nom? — Si, je l'ai entendu, appelle... Malicorne.

— Pourquoi vous ne m'avez pas dit comment il a accompli sa tentative de meurtre? Il voulait vous voler, n'est-ce pas? — Il voulait vous tuer, c'est tout.

— Où l'avez-vous vu? — Il voulait me tuer, tout simplement.

— Vous tuer?... Pourquoi? Dans quel intérêt? — Parce que je suis des choses... graves...

— Mais, monsieur, mon instruction, si vous le pouvez, monsieur le juge, continuer votre interrogatoire... pour le présent du moins.

— Il y va de la vie de la blessée, monsieur le juge, est de mon devoir de vous prier de ne pas insister... peut-être demain vous sera-t-il possible de reprendre votre interrogatoire, ajouta le jeune homme en fermant les rideaux.

— Mais, monsieur, mon instruction, si vous le pouvez, monsieur le juge, continuer votre interrogatoire... pour le présent du moins.

Informations REGIONALES

LE MEURTRE DE LA GRAND-PLACE A ROUBAIX

Agresseurs, témoins et plaignants sont interrogés. Les agresseurs prétendent n'avoir pas frappé, mais avoir été appelés « couquebakes ».

LES TEMOINS COMPARAISSENT. M. Lucien François a été interrogé et a déclaré qu'il n'avait rien vu.

Le soir de la mort de Meinhart, M. Lucien François a été interrogé et a déclaré qu'il n'avait rien vu.

M. Lucien François a été interrogé et a déclaré qu'il n'avait rien vu.

M. Lucien François a été interrogé et a déclaré qu'il n'avait rien vu.

M. Lucien François a été interrogé et a déclaré qu'il n'avait rien vu.

M. Lucien François a été interrogé et a déclaré qu'il n'avait rien vu.

M. Lucien François a été interrogé et a déclaré qu'il n'avait rien vu.

M. Lucien François a été interrogé et a déclaré qu'il n'avait rien vu.

M. Lucien François a été interrogé et a déclaré qu'il n'avait rien vu.

M. Lucien François a été interrogé et a déclaré qu'il n'avait rien vu.

M. Lucien François a été interrogé et a déclaré qu'il n'avait rien vu.

M. Lucien François a été interrogé et a déclaré qu'il n'avait rien vu.

M. Lucien François a été interrogé et a déclaré qu'il n'avait rien vu.

M. Lucien François a été interrogé et a déclaré qu'il n'avait rien vu.

M. Lucien François a été interrogé et a déclaré qu'il n'avait rien vu.

M. Lucien François a été interrogé et a déclaré qu'il n'avait rien vu.

M. Lucien François a été interrogé et a déclaré qu'il n'avait rien vu.

M. Lucien François a été interrogé et a déclaré qu'il n'avait rien vu.

M. Lucien François a été interrogé et a déclaré qu'il n'avait rien vu.

M. Lucien François a été interrogé et a déclaré qu'il n'avait rien vu.

M. Lucien François a été interrogé et a déclaré qu'il n'avait rien vu.

M. Lucien François a été interrogé et a déclaré qu'il n'avait rien vu.

M. Lucien François a été interrogé et a déclaré qu'il n'avait rien vu.

M. Lucien François a été interrogé et a déclaré qu'il n'avait rien vu.

M. Lucien François a été interrogé et a déclaré qu'il n'avait rien vu.

M. Lucien François a été interrogé et a déclaré qu'il n'avait rien vu.

Il n'avaient pas pu, le 27 avril, frapper personne, ils ne s'étaient jamais présentés à la porte de « La Grand-Place », ils n'avaient pas pu, le 27 avril, frapper personne, ils ne s'étaient jamais présentés à la porte de « La Grand-Place ».

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Il n'avaient pas pu, le 27 avril, frapper personne, ils ne s'étaient jamais présentés à la porte de « La Grand-Place », ils n'avaient pas pu, le 27 avril, frapper personne, ils ne s'étaient jamais présentés à la porte de « La Grand-Place ».

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Il n'avaient pas pu, le 27 avril, frapper personne, ils ne s'étaient jamais présentés à la porte de « La Grand-Place », ils n'avaient pas pu, le 27 avril, frapper personne, ils ne s'étaient jamais présentés à la porte de « La Grand-Place ».

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.

Les témoins ont été interrogés et ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu.